

Dégâts de campagnol terrestre : comment s'en prémunir ?



*Les régions à vocation herbagère sont un lieu de prédilection pour les campagnols terrestres (*Arvicola terrestris*). Les tas de terre produits par ces rongeurs sont fréquemment observés dans les prairies et pâturages, dont la qualité diminue. Ces rongeurs sont parfois présents en nombre si grand que les herbages sont complètement détruits en sortie d'hiver.*

Le présent document compile les principales mesures recommandées afin de se prémunir contre les dégâts causés par les campagnols terrestres.

Courtemelon, Février 2018.



1. Entretien des prairies

- 1.1. Passer la herse prairie ou le rouleau en fin d'hiver
- 1.2. Exploiter l'herbe avant l'hiver (nettoyage des refus)
- 1.3. Déplacer les bandes refuges des prairies en réseau écologique

1.1 : Passer la herse prairie ou le rouleau en sortie d'hiver, dès que les conditions le permettent (terrain assez ressuyé). Cela permet d'étaler la terre des « taupinières » (ou *tumuli*) des campagnols et d'ainsi favoriser le redémarrage de la croissance de l'herbe. **Cela permet aussi de repérer les zones où les campagnols sont encore actifs.** L'action d'un rouleau lourd présente l'avantage de ne pas arracher de plantes et de les remettre en contact avec le sol, mais présente l'inconvénient de ne pas étaler la terre et de nécessiter plus de temps.

1.2 : À l'automne, avant d'entrer dans l'hiver, on s'efforcera de récolter tout le fourrage encore sur pied (par exemple les refus de pâture), que ce soit par la pâture d'automne ou en fauchant. Cela limite les possibilités pour le campagnol de se cacher, ainsi on favorise l'action des prédateurs dans la parcelle. De plus, une hauteur d'herbe de 8-10 cm à l'entrée de l'hiver permet une meilleure reprise de la végétation au printemps. Attention cependant : cette mesure s'applique dans les prairies et pâturages qui ne sont pas inscrits comme surface de promotion de la biodiversité (sinon, le broyage y est interdit, et de plus quelques zones de refus augmentent la valeur écologique des pâturages boisés ou extensifs).

1.3 : Les prairies peu intensives et prairies extensives qui sont inscrites en réseau écologique doivent être utilisées de manière à laisser une bande refuge de 10 % de la surface sur pied. Ces bandes refuges ont un intérêt écologique très important car certaines espèces d'insectes et d'oiseaux ont besoin de nicher au sol, dans la végétation haute, jusqu'à fin juillet. Pour éviter que ces bandes refuges deviennent un herbage trop dense, on peut déplacer cette bande refuge d'une coupe sur l'autre. Ceci ne semble pas défavoriser les espèces que l'on veut préserver. De plus, les bandes refuge permettent aux hermines et autres prédateurs de se cacher et de venir chasser les campagnols dans la parcelle.

2. Lutte directe

2.1. Piégeage (Top Cat, pinces)

2.2. Gazage au PH₃

Lorsque les populations sont basses, la lutte directe offre une bonne efficacité. En prairies et pâturages, il faut lutter avant que les populations dépassent un seuil de 100 - 200 individus/ha. Ce seuil correspond à environ 50 % de la surface de la parcelle incluse entre des taupinières (imaginer la couverture du réseau souterrain). Dans les jardins, vergers, ou surfaces de moins d'un hectare, on peut éventuellement se lancer dans la lutte directe même à des seuils plus élevés.

Quelle que soit la méthode, **il est recommandé de progresser systématiquement, c'est-à-dire de procéder par secteurs dans lesquels on s'efforce d'éliminer tous les campagnols, plutôt que de répartir les piègeages sur une zone trop étendue.**

On choisira donc un secteur (parcelle, foyer de campagnols visible dans un coin de parcelle) dans lequel on commencera le piégeage, jusqu'à ce que les campagnols soient éradiqués de ce secteur, puis on passera ensuite à un autre secteur.

2.1 : Le piégeage fonctionne très bien. L'idéal est d'utiliser le piège « Top Cat », à guillotine. L'emploi de pinces est aussi possible, mais occasionne plus de ratés. Conseils :

- poser les pièges près des taupinières fraîches ou des orifices qui montrent des signes d'occupation
- si l'on distingue une galerie plus importante que les autres, poser les pièges sur cette galerie principale
- éviter les abris potentiels d'hermine, favoriser le centre des parcelles où la prédation sera moindre
- **vider les foyers. En n'éliminant que quelques individus, on fait de la place à ceux qui restent.**
- contrôler quelques jours après la fin des piégeages pour vérifier l'efficacité.

Tarrière, sonde et piège TopCat :



Une vidéo détaillant la pose d'un piège est disponible sur YouTube :

<https://www.youtube.com/watch?v=l2QyHWWMLQM>

Un manuel d'utilisation peut aussi être fourni lors de l'achat.

2.2 : Les granulés dégageant du phosphure d'Hydrogène (PH_3) ou le gazage au mono- ou dioxyde de Carbone (moteur à benzine tournant au ralenti ou autres appareils) sont efficace si le sol est humide, mais nécessitent une grande prudence car ces gaz sont toxiques. L'application de granulés à base de phosphure de Calcium ou d'Aluminium (Polytanol, Cobra Forte), dégageant du PH_3 au contact de l'humidité du sol est relativement pratique. Il faut travailler en progressant contre le vent et reboucher rapidement les galeries après le dépôt des granulés. Les produits qui libèrent du PH_3 ne peuvent être employés en grandes quantités en plein air que par des personnes titulaires d'un permis professionnel pour l'emploi des fumigants ou d'un permis professionnel pour l'emploi de produits phytosanitaires dans l'agriculture et l'horticulture. **L'utilisation par un tiers sur instruction d'une personne titulaire d'un permis n'est pas autorisée.** Il faut de plus se référer à toutes les précautions décrites par la notice du produit.

Il est difficile d'estimer le temps nécessaire à la fumigation, mais on estime un temps d'environ 20 minutes à 1 h par hectare. L'efficacité est estimée à environ 60 - 80 %. **Le temps de travail et l'efficacité sont en corrélation directe avec l'infestation : moins il y a de campagnols plus la lutte est rapide et efficace.**

Les périodes idéales pour piéger et gazer sont l'automne (octobre et novembre), au printemps (d'avril à mai), et en été après le regain. On peut donc globalement piéger toute l'année, c'est en revanche moins facile lorsque l'herbe est haute.



Canne distributrice de granulés, dans son étui de protection, avec sonde.

Source photo : FRI

Agriculteur équipé pour le traitement par fumigation au PH3 :

- sonde (tige métallique) pour trouver les galeries
- Canne distributrice de granulés, avec gâchette pour libérer les granulés
- Bouteille vissée après la canne
- Gants
- Tenue adaptée

Il est conseillé de compléter cet équipement par un masque de protection respiratoire avec filtres ABEK.

Source photo : FRI



3. Action sur le réseau de galeries

- 3.1. Pâture au printemps
- 3.2. Alternier fauche et pâture pendant l'année
- 3.3. Rénovation de prairies avec travail du sol
- 3.4. Utiliser des machines spécifiques

Il est possible de déranger le réseau de galeries, surtout par la pâture. Ces mesures permettent premièrement de **détecter les foyers actifs** car elles obligent les campagnols à produire de nouvelles taupinières, ce qui trahi leur présence et leur activité.

Ces mesures permettent aussi d'affaiblir les campagnols car l'énergie dépensée pour reconstruire les galeries n'est pas dépensé pour la reproduction.

3.1 et 3.2 : Le pied du bétail est efficace, plus particulièrement au printemps. De plus, la pâture semble avoir un effet répulsif sur les campagnols, à basse densité.

3.3 : Lors de la rénovation de prairies, on peut effectuer un travail du sol, ce qui détruit une grande partie du réseau de galeries selon la profondeur de travail.

Il y a un effet clair du travail profond du sol sur la propagation des campagnols. Le labour ainsi que tout travail assez profond détruit les galeries des taupes et des campagnols, la recolonisation est donc plus difficile pour les campagnols car ils doivent recommencer la construction de leurs foyers.

Par contre, en cas de forte pullulation, le sol labouré et travaillé est beaucoup plus meuble et plus facile à creuser pour les campagnols. Si les parcelles des voisins sont pleines de campagnols, ça ira assez vite pour coloniser la parcelle labourée d'à côté. Dans l'ensemble, l'effet positif est plus important que l'effet négatif, en fonction des parcelles voisines. Un labour régulier des parcelles de prairie est globalement une bonne méthode pour freiner les campagnols.

Sur des sols dont le manque de profondeur ne permet par le labour, on pourra employer par exemple un chisel ou une herse à disque. On peut aussi faire une destruction chimique de la végétation puis un travail du sol avec des outils de préparation du lit de semence (vibroculteur, herse rotative, rototiller, etc.).

3.4 : Deux machines spécifiques existent actuellement en France voisine : le rouleau à plot et l'Actisol. Le rouleau à plots permet de simuler l'effet d'une pâture sur les prairies de fauches qui ne peuvent être pâturées au printemps. Son efficacité est elle maximale au printemps et lorsque le sol est légèrement humide.

Avant l'hiver, on peut utiliser l'Actisol, une machine tractée qui possède des dents qui s'enfoncent dans le sol et détruisent les galeries en profondeur, avec des dégâts minimes en surface, ce qui préserve la prairie. Bien voir que l'actisol et le rouleau à plots sont surtout utiles pour détecter les foyers actifs de campagnols, en les obligeant à produire de nouvelles taupinières qui trahissent leur présence et activité.

Rouleau à plots *Photo : Descouvrières SA*



Machine Actisol *Photo : Revue l'Agri*



4. Utilisation de la SAU

4.1. Semer des céréales

4.2. Planter d'autres cultures

Plus la proportion de surfaces toujours en herbe est élevée, plus le milieu est favorable au campagnol terrestre. À partir de 80 % de surfaces en herbe dans un paysage, les pullulations sont fréquentes et graves. **L'idéal serait d'avoir 5 à 15 % de la SAU utilisée pour d'autres cultures que l'herbe.** Cette mesure est certainement celle qui aura le plus grand impact, à long terme, sur les populations de campagnols, et réduirait fortement le risque de pullulations.

Cependant, toutes les exploitations ne sont pas disposées à ou capables d'inclure des céréales sur la SAU. Pour ces exploitations, il est conseillé de mettre plus fortement l'accent sur la lutte directe, l'entretien des prairies, la destruction de galeries, la favorisation des prédateurs.

En mettant en place des cultures de céréales, on diminue ce coefficient et donc le risque de grosses pullulations. On pourra aussi mettre en place d'autres cultures, en revanche, on évitera de semer trop de légumineuses en culture pure (pois et luzerne) car les campagnols apprécient particulièrement cette famille de plantes, de par leur forte teneur en protéines. Des mélanges pois-céréales pourraient être testés, et sont intéressants pour leur utilisation comme fourrage.

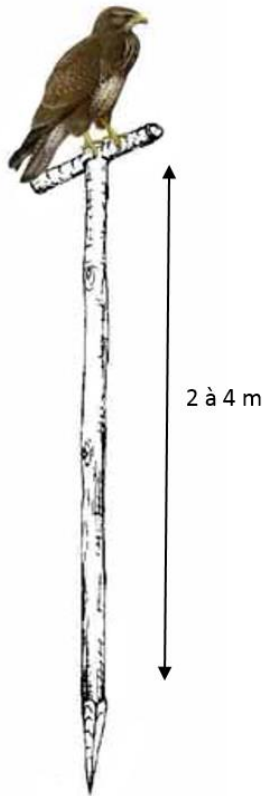
A titre d'exemple, voici l'estimation de la marge brute des cultures EXTENSO en zone de montagne (marges brute avec contributions) :

Triticale d'automne	Rendement 40-60 dt/ha	Marge 1700 – 2200.-/ha
Orge de printemps	Rendement 30-55 dt/ha	Marge 1200 – 2000.-/ha
Avoine de printemps	Rendement 35-50 dt/ha	Marge 1300 – 1700.-/ha

5. Perchoirs

5.1. Pose de barres horizontales sur les poteaux existants

5.2. Addition de perchoirs dans le paysage



L'installation de perchoirs favorise l'action des rapaces diurnes et nocturnes. Pendant qu'ils sont perchés, ils surveillent le secteur et peuvent repérer leurs proies, notamment les campagnols.

5.1 : Une mesure économe en efforts est la pose de barres horizontales (environ 20 cm) sur les poteaux déjà existants, par exemple les poteaux de clôtures, tant que ceux-ci dépassent, en hauteur, la végétation environnante. Cette barre horizontale doit être de préférence en bois, matière naturellement antidérapante pour les oiseaux.

5.2 : Il est aussi possible d'implanter des perchoirs dans les zones où les poteaux et arbres sont rares. Il s'agit de piquets de 2 à 4 m de haut, avec une barre en bois de 20 cm à son sommet. La densité de ces perchoirs sera adaptée à la situation locale : idéalement les rapaces devraient avoir un site de perchage par hectare (y compris les perchages déjà existants). L'implantation de perchoirs de hauteurs variables permet d'offrir des perchoirs à différents types d'oiseaux : les perchoirs hauts attireront plutôt les buses et faucons, les perchoirs plus bas plutôt les chouettes.

Les rapaces présents au Jura et qui sont susceptibles d'utiliser ce type de perchoirs sont : les faucons crécerelle (*Falco tinnunculus*), les buses variables (*Buteo buteo*), les milans noirs (*Milvus migrans*), les milans royaux (*Milvus milvus*), les hiboux moyen-duc (*Asio otus*), et les chouettes hulottes (*Strix aluco*). Les faucons crécerelles et les buses variables peuvent devenir particulièrement communs en zones agricoles et assurer une prédation importante des campagnols, surtout lorsque les populations de campagnols deviennent importantes.

Faucon crécerelle

Source : Corinne Forsans / Association Eco Logik Art



Buse variable et sa proie

Source : Corinne Forsans / Association Eco Logik Art



6. Nichoirs

- 6.1. pour faucon crécerelle
- 6.2. pour chouettes hulottes
- 6.3. pour hibou moyen-duc

L'installation de nichoirs peut attirer les rapaces pendant leur nidification, et permettre à des populations de rapaces de s'établir à long terme. Leur prédation peut permettre de garder les populations de campagnols à des niveaux bas, et peut retarder et empêcher l'entrée en phase de pullulation. Selon le type de nichoir mis en place différentes espèces de rapaces pourront s'installer :

6.1 : Le faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) est un rapace dont le régime alimentaire est composé en très grande majorité de campagnols, qu'il chasse en plein jour grâce à ses vols stationnaires très caractéristiques. On estime qu'un couple de crécerelles capture plus de 2'000 campagnols par année. Il lui arrive de consommer aussi de petits oiseaux tels que les moineaux, et très rarement des hirondelles. On peut favoriser leur reproduction en mettant à leur disposition des nichoirs de forme pavée d'environ 40 cm de hauteur et de profondeur, et 60 cm de profondeur. Ces nichoirs peuvent être ouverts sur toute leur largeur. Ces nichoirs doivent impérativement être installés à au moins 5 m de hauteur. Ils peuvent être posés sur des arbres ou sur les bâtiments agricoles, même si l'endroit est fréquemment fréquenté. Il faut idéalement orienter l'entrée vers le sud, et éviter de l'orienter en direction des vents dominants.

6.2 : La chouette hulotte (*Strix aluco*) est un rapace nocturne commun au Jura. Elle fréquente les forêts et les vergers, ainsi que les prairies en bordure de forêt. Son régime alimentaire est varié, et elle peut consommer beaucoup de campagnols pendant les pullulations. On peut favoriser leur reproduction en installant des nichoirs de forme pavée, avec un toit carré d'environ 20 cm sur 20, et 50 cm de hauteur, avec une petite ouverture de 8 à 15 cm de large. Ces nichoirs doivent être impérativement placés sur le tronc d'un arbre en lisière de forêt, dissimulés par le feuillage, à 3 ou 4 mètres de hauteur. On peut éventuellement placer les nichoirs sur les bâtiments agricoles, de préférence sur les côtés du bâtiment qui sont le moins fréquentés.

6.3 : Pour aider la nidification des hiboux, on peut installer en forêt, à 4-6 mètres de hauteur, des paniers en osier avec des rebords de 10-15 cm, ou bien des plateformes carrées dont le fond doit être grillagé ou fait de planches non-jointives. Ces éléments peuvent être utilisés comme support pour la fabrication du nid par les hiboux moyen-duc (*Asio otus*) ainsi que les faucons crécerelle comme précédemment. On peut les poser dans les haies, bosquets, les jardins ou sur les bâtiments.

D'autres rapaces d'importance sont les buses variables (*Buteo buteo*), les milans noirs (*Milvus migrans*) et milans royaux (*Milvus milvus*). Ces oiseaux nichent très haut, entre 10 et 20 m de hauteur, il est donc difficile d'installer des nichoirs qui leur seraient appropriés.

Les détails de construction des nichoirs peuvent être trouvés sur le site internet www.nichoirs.net et sur demande auprès de la FRI.

Nichoir à faucon crécerelle



Nichoir à chouette hulotte



Trois jeunes faucons crécerelles nés dans un nichoir posé sur une grange, à 5 m de hauteur :



7. Abris à hermine

7.1. Installer des tas de pierres ou de branches

7.2. Appliquer au moins une mesure du catalogue Wieselnetz

L'hermine (*Mustela erminea*) est un prédateur spécialiste sur le campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*), sédentaire. Son régime alimentaire est principalement lié au campagnol ; elle réagit par une réponse numérique aux fluctuations des populations de campagnols, ce qui signifie qu'elle adapte ses effectifs à la situation. Elle permet d'amorcer le déclin des populations et de les maintenir à un niveau bas plus longtemps. En plus de l'hermine, d'autres petits carnivores peuvent jouer un rôle important dans notre région :

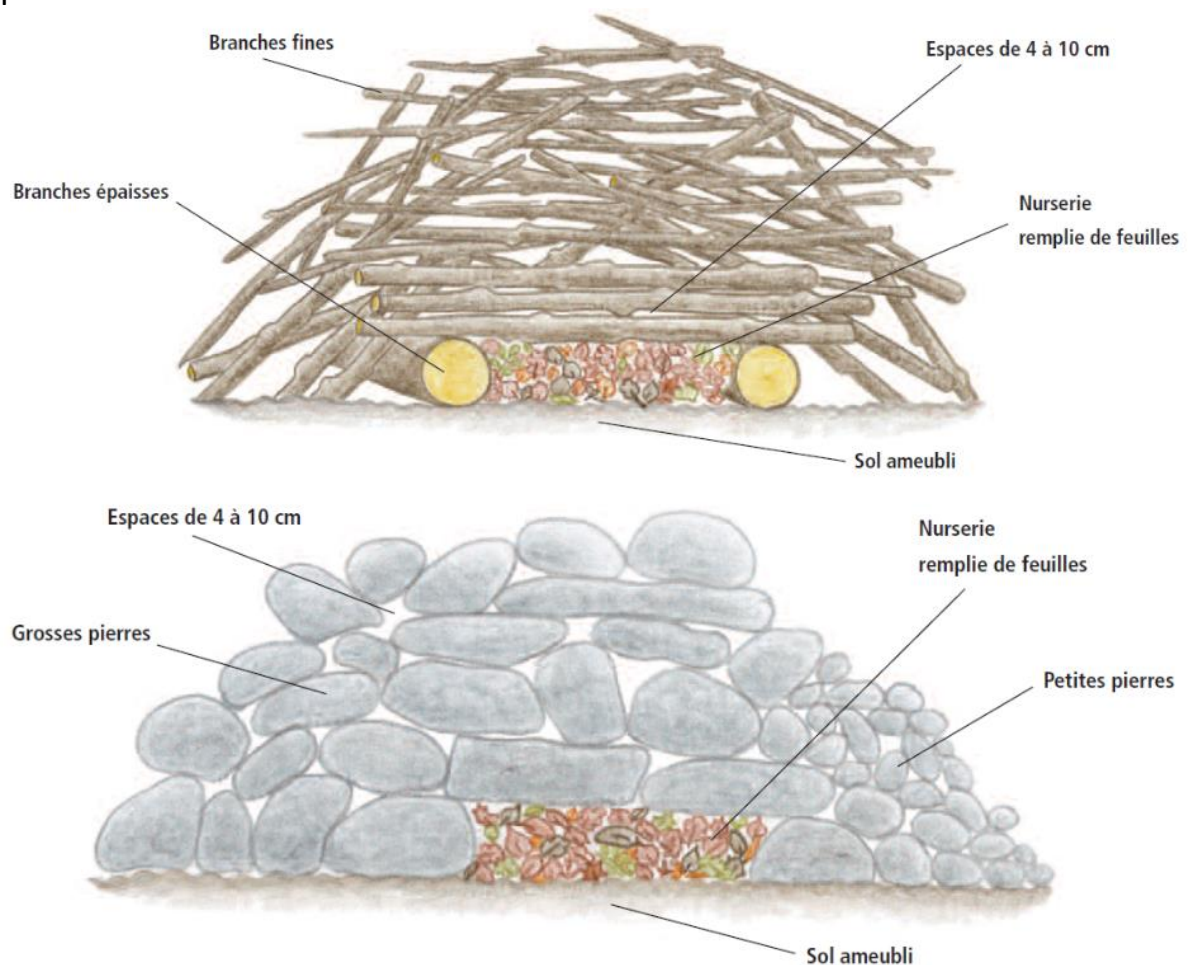
- Fouine (*Martes foina*) : généraliste opportuniste, spécialiste lors de pullulations, sédentaire
- Putois (*Mustela putorius*) : généraliste sédentaire
- Martre (*Martes martes*) : généraliste sédentaire
- Chat domestique (*Felis sylvestris catus*) : généraliste, anthropophile

Le chat domestique est aussi un prédateur efficace. Il est donc recommandé de le laisser se reproduire en période de croissance et de pullulation, mais ses populations doivent également être régulées lorsque les campagnols commencent à se faire rares. La belette (*Mustela nivalis*) est quant à elle spécialiste sur le campagnol des champs (*Microtus arvalis*), sédentaire.

7.1 On peut favoriser l'installation de tous ces prédateurs, et plus particulièrement l'hermine, par des aménagements extrêmement simples : des tas de pierres ou de branches. Ces tas doivent faire 1 m de haut, 2 m de large et 3 m de long. Pour favoriser l'installation d'une famille d'hermines il faut installer 5 tas au total, séparés par une distance maximale de 20 m. On pourra aligner ces cinq tas en bordure de parcelle, sous la haie ou sur la parcelle si l'on consent à laisser une partie du champ non-exploitée. On évitera la proximité de chemins car les hermines seraient dérangées par le passage occasionnel d'humains. Si des hermines s'installent, la prédation de campagnols sera augmentée à proximité des abris (on estime qu'une famille d'hermines mange 7 à 15 campagnols chaque jour).

7.2 Le catalogue « Mesures pour favoriser les petits mustélidés en zone agricole », éditée par le Réseau Hermine (www.wieselnetz.ch) contient de nombreuses informations très utiles et des suggestions qui peuvent être mises en place pour attirer des petits prédateurs. Certains de ces aménagements répondent aux exigences de l'OPD ou du plan paysage et peuvent donner lieu à des paiements directs.

Tas de branches et tas de feuilles favorisant l'installation d'hermines et autre petits mammifères. *Illustration : brochure Wieselnetz*



8. Maintenir et compléter le réseau de haies et bosquets

De nombreux agriculteurs sont déjà impliqués dans un réseau écologique ou bien dans le projet Qualité du paysage des Franches-Montagnes et du Clos du Doubs. Les surfaces de qualité écologique et paysagère peuvent favoriser l'installation de prédateurs dans le paysage, et leur déplacement le long du bord des parcelles et vers l'intérieur des parcelles pour consommer des campagnols. Les haies et bosquets offrent des sites de nidification pour tous les prédateurs, et des perchoirs naturels pour les rapaces. Les zones non-fauchées et les fossés favorisent le déplacement des hermines et autres mustélidés.

Ainsi les mesures écologiques peuvent faire double emploi, profitant à la qualité du paysage et à la réduction du risque de pullulation de campagnols terrestres. Les agriculteurs participant à la lutte collective pourront prendre ceci en compte lors de la décision d'installer ou entretenir une surface de promotion de la biodiversité. Parmi les mesures que propose le plan Qualité du paysage, les plus utiles à la lutte contre le campagnol sont listées ci-dessous :

Mesure du plan Qualité paysage ¹	Effet contre les campagnols	Avantages prévus (paiements directs et points de qualité de la mosaïque paysagère)
Mise en place de clôtures fixes avec pieux en bois	Perchoir pour rapaces	27.-/100 m linéaires
Plantation d'arbres feuillus isolés en pâturage boisé	Perchoirs et support de nids pour rapaces	+ 0.5 pts/arbre
Plantation d'arbres feuillus isolés en zone herbagère non structurée	Perchoirs et support de nids pour rapaces	400.-/arbre et + 0.5 pts/arbre
Installation d'îlots de régénération en pâturage boisé, type 1000, version clôture de secteur ²	Perchoirs et support de nids pour rapaces, refuge et corridor pour les prédateurs terrestres	700.-/ îlot et + 3pts/are

Mesure du plan Qualité paysage ¹	Effet contre les campagnols	Avantages prévus (paiements directs et points de qualité de la mosaïque paysagère)
Installation d'îlots de régénération en pâturage boisé, type 1000, version avec plantation	Perchoirs et support de nids pour rapaces, refuge et corridor pour les prédateurs terrestres	1200.-/ îlot et + 3 pts/are
Installation d'îlots de régénération en pâturage boisé, type 2000	Perchoirs et support de nids pour rapaces, refuge et corridor pour les prédateurs terrestres	700.-/ îlot et + 1.5 pts/are
Plantation de haies ou bosquets	Perchoirs et support de nids pour rapaces, refuge et corridor pour les prédateurs terrestres	1200.-/ îlot et + 3 pts/are
Cultures céréalières sur 5% à 10% de la SAU	Destruction des galeries (travail du sol), diminution de la part d'herbe dans la SAU	+ 3pts
Cultures céréalières sur 10% à 15% de la SAU	Destruction des galeries (travail du sol), diminution de la part d'herbe dans la SAU	+ 5pts
Passage à une mosaïque de niveau de qualité supérieur	Les paysages complexes offrent des abris pour tous les prédateurs, un support pour les rapaces, et des corridors facilitant la prédation par les mammifères. Aussi, la part d'herbe dans la SAU est diminuée.	Selon le nombre de points déjà détenus, les paiements augmentent de 20 à 40.-/ha de SAU

¹ : on retrouvera les détails des mesures dans le document de référence du plan Qualité du paysage, disponible sur demande.

² : les pâturages boisés de type 1000 sont ceux qui comprennent moins de 1 % de surface boisée, ceux de type 2000 comprennent de 1 à 20 % de boisement.

À noter : dans le cadre du plan Lièvre, le canton finance l'achat de jeunes arbres et les candidats chasseurs peuvent se charger des travaux d'implantation de haie ou bosquet, de manière bénévole.

Références

Site internet www.campagnols.fr

Station Phytosanitaire Canton de Neuchâtel : Michel Horner, rédacteur de la page : www.ne.ch/campagnols

Michel Juillard

Site internet Wieselnetz.ch

Site internet Nichoirs.net

Revue : l'Agri, TCS

Documents FREDON (organisme phytosanitaire français) Franche-Comté et Auvergne

Auteurs

Fondation Rurale Interjurassienne

Yann-David Varennes

Luc Scherrer

Claude-Alain Baume

Courriel : yann-david.varennes@fri.ch

Station phytosanitaire du canton du Jura

Bernard Beuret

Chambre Jurassienne d'Agriculture

Baptiste Huelin

Conseil technique en production herbagère :

Fondation Rurale Interjurassienne :

Julien Berberat 032 420 74 69

Pierre-André Fringeli 032 420 74 59

Yann-David Varennes 032 420 74 71

Station Phytosanitaire cantonale : 032 420 74 33

Conseil ornithologique :

Association Le Pèlerin, Franches-Montagnes : <http://lepelerin.over-blog.com/>

Station Ornithologique Suisse : <http://www.vogelwarte.ch>

Comment passer à l'action ?



- 1- Cibler les mesures **rapides et efficaces** à mettre en place à court terme :
- 2- Estimer le **temps et argent** nécessaire à de nouveaux travaux sur les parcelles :
- 3- Evaluer ce qu'il est possible de **changer dans l'exploitation** sur le long terme :

Conseils de lutte contre les campagnols

Lutter en priorité sur les prairies de fauche :

Mettre en culture

Culture de préférence deux années de suite, idéalement mise en place avec labour (minimum 10 cm).
Exemple : marge brute triticales automne extenso : 1700-2200 frs, rendement 40-60 dt/ha.

Rénover les prairies

Sur les parcelles labourables, rénover 20% de la surface chaque année.
Implantation mélange 400 : environ 800 frs/ha.

Piéger

Pièges Top Cat ou pinces.
Avec 10 pièges Top Cat, relevés un fois par jour, un piègeur débutant capture 3 à 5 campagnols.

Piéger ou gazer en basse densité uniquement !

Agri avant que 50 % de la surface soit colonisée ! **Après, c'est trop tard !!**

Au printemps :

Herser, éventuellement faire un déprimage (pâturage 10 jours).

A l'automne :

Faire pâturer partout, puis bien faucher les refus s'il y en a.

Poser des perchoirs :

Mâts de 3 m posés tous les 100 m, avec barre en bois horizontale au sommet.
Les rapaces (buses, milan, faucons, chouettes) consomment plus de 3'000 campagnols par année !
Mesure peu couteuse et très efficace !!
Les poser sur les bornes entre parcelles permet d'avoir un repère fixe quand on fauche.

Tas de branches, haies, bosquets

Abri pour les hermines, belettes, renards.
Une hermine consomme environ 400 campagnols par année, un renard environ 3'000.

Nichoirs

Caisnes de 40 cm de large avec une ouverture.
Poser à 5 m de hauteur sur la grange ou dans un arbre.

L'important : combiner toutes les actions !

Les campagnols c'est comme les rumex : un travail qui paraît difficile, mais qui est payant sur le long terme !